

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST Initial)



Sécurité réglementaire

05/09/2026

Contenu de la formation

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

CENTRES DE FORMATION

Désertines, Thiers, Cournon

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen

100%

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Prérequis de la formation

Aucun

Les objectifs

Cette formation SST dote les participants des aptitudes nécessaires pour anticiper les dangers et intervenir de façon efficace en milieu professionnel, à savoir :

- Anticipation des risques professionnels et des circonstances périlleuses.
- En intervenant promptement et de manière efficace lors d'un accident ou d'une défaillance.
- Garantissant la protection des individus au sein de l'entreprise.
- Savoir appliquer les gestes de premiers secours appropriés à chaque circonstance.

Durée de la formation

2 jours soit 14h

Contact

Centre de Clermont :
7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne
04 73 69 41 11

Centre de Montluçon :
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines
04 70 28 23 12

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Centre de Thiers :
ZA de Matussière, 28 rue du Forez 63300 Thiers
04 73 51 04 03

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La formation combine théorie et pratique pour un apprentissage concret et efficace, en :

- Fournissant des apports théoriques sur la prévention des risques et le rôle du SST
-

Réalisant des exercices pratiques sur mannequins et des mises en situation réalistes

Proposant des simulations et scénarios d'accidents pour développer la réactivité

- Favorisant les échanges, les retours d'expérience et les conseils personnalisés du formateur

Modalité d'évaluation

Formation soumise à une épreuve certificative. Le CERTIFICAT de SAUVETEUR SECOURISTE du TRAVAIL délivré est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le Sauveteur Secouriste du Travail doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation.

Grille de certification des compétences du SST (document INRS)

Modalités d'accès

Entrée / sortie permanente. Prendre contact avec le centre pour l'inscription. Accès sous 1 mois variable selon les disponibilités et sous réserve du nombre de place.

Nous contacter pour connaître les dates des inter planifiés. Inscription 15 jours avant le début de la formation au plus tard.

Tarifs

420€ HT par personne